MIRABEL VOUS INFORME

Vol. 5, n° 18 | BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL | Septembre 2019

Mirabel aura une zone TOD
(Transit Oriented Development)

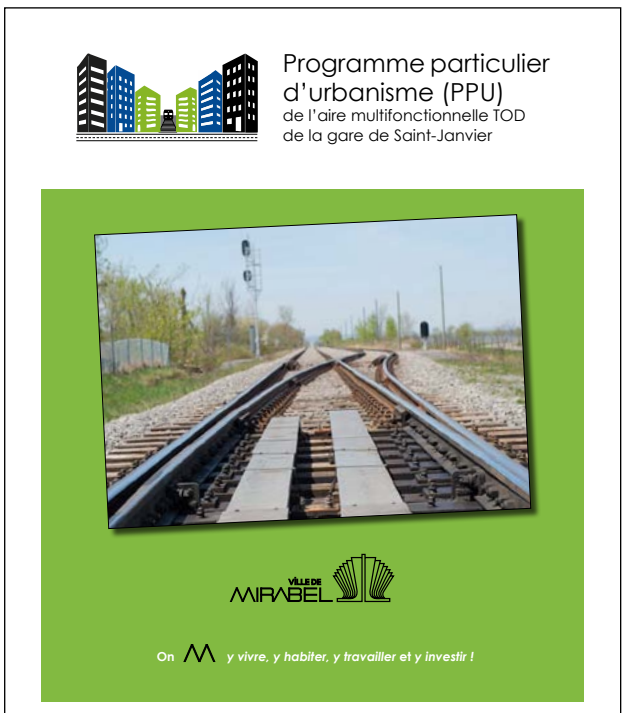

La venue de la future gare amène la Ville, par l'entremise de son Service de l'aménagement et de l'urbanisme, à repenser le développement aux abords de cette nouvelle infrastructure de transport tant attendue à Mirabel; ce qui amènera une métamorphose du secteur au cours des prochaines années.

La Ville a établi sa stratégie d'opter pour un programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'aire multifonctionnelle TOD de la gare de Saint-Janvier, comme outil de planification pour encadrer ce secteur central, appuyée par des modifications aux différents règlements d'urbanisme par la suite.

Il s'agit d'un défi important considérant le peu de terrains vacants dans ce secteur et la présence de nombreux secteurs résidentiels de faible densité afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec de futurs projets de plus haute densité, incluant aussi des possibilités d'ajout d'usages commerciaux et institutionnels, au besoin.

Le but ultime est de mettre en place des lignes directrices claires pour le futur, de ce milieu spécifique, en respect des différents outils de planification. Au final, ce PPU prendra en considération ces différentes réalités, mais aussi les attentes des élus et des citoyens à cet égard, tout autant ceux résidant à l'intérieur qu'à proximité de l'aire TOD.

L'arrivée de ce mode de transport collectif aura un grand impact sur son milieu, notamment sur la valeur foncière des propriétés environnantes, mais surtout sur l'intérêt pour le développement et la requalification des terrains de cette aire afin de permettre à un maximum de personnes de s'installer à proximité d'un équipement représentant une alternative sérieuse à l'utilisation de la voiture comme moyen de transport quotidien.

Prochaines étapes

Le projet de règlement (PS-2337) modifiant le schéma d'aménagement a été publié dans la dernière édition du Mirabel vous informe. Cette modification du schéma impliquera des changements de zonage par la suite. Le projet de règlement sera soumis à une consultation publique extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, dans le secteur de Sainte-Monique, le 16 septembre, à compter de 19 h 30. Le maire, secondé du directeur du Service de l'aménagement et de l'urbanisme, expliquera les modifications envisagées par ce projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui veulent s'exprimer sur ce sujet. La description et l'illustration de l'aire TOD ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe à l'hôtel de ville et sur le site Internet.

Qu'est-ce qu'une aire TOD?

Une aire de «**Transit Oriented Development** » (TOD) « est un développement immobilier de moyenne à haute densité, structuré autour d'une station de transport en commun à haute capacité, comme une gare de train, une station de métro, une station de SLR ou un arrêt de service rapide par bus (SRB). Situé à distance de marche d'un point d'accès important du réseau de transport collectif, le TOD offre des opportunités de logement, d'emploi et de commerce et n'exclut pas l'automobile. Le TOD peut être un nouveau projet ou un redéveloppement, selon une conception facilitant l'usage des transports collectifs et actifs. » (PMAD de la CMM, Objectif 1.1).

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL

Cahier des activités
Automne 2019

À L'INTÉRIEUR !

RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | **IMPRESSION** Hebdo Litho | **PHOTO** Yvan Labelle, Image-13, Clair Obscur | **DISTRIBUTION** Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | **TÉLÉPHONE** 450 475-8653
SITE INTERNET www.ville.mirabel.qc.ca | **COURRIEL** communications@ville.mirabel.qc.ca | **DÉPÔT LÉGAL** Bibliothèque nationale du Québec | **TIRAGE** 24 800 exemplaires

VILLE DE MIRABEL

Avec la participation financière de :

Formations offertes aux entrepreneurs en affaires ou en devenir

CALENDRIER DES FORMATIONS 2019-2020

Calendrier des formations 2019-2020

	FORMATIONS OFFERTES AUX ENTREPRENEURS EN AFFAIRES OU EN DEVENIR *ENCERCLEZ LES NUMÉROS CORRESPONDANT À VOS CHOIX*	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020
1	**POSITIONNEMENT D'ENTREPRISE** M. Daniel Tanguay – Détail Formation	24								
2	**LA COMMUNICATION** Mme Marie-Josée Robert, B.A.A., coach d'affaires certifiée		1							
3	**INITIATION À LA COMPTABILITÉ** M. Carol Gagnon – Les conférences en fiscalité CG inc.		8							
4	**INITIATION À LA TENUE DE LIVRES ET REGISTRES (EXCEL)** Carol Gagnon – Les conférences en fiscalité CG inc.		15							
5	**LA FISCALITÉ SIMPLIFIÉE (2/2)** Carol Gagnon – Les conférences en fiscalité CG inc.		22 29							
6	**TAXES, TPS ET TVQ** Carol Gagnon – Les conférences en fiscalité CG inc.			5						
7	**COMMENT LIRE ET ANALYSER SES ÉTATS FINANCIERS** Mme Mélanie Therrien, CPA – Amyot et Gélinas			12						
8	**MARKETING DE BASE** M. Serge Comtois – Chose Formation			26						
9	**LES ASPECTS LÉGAUX** Me Marc Côté – cabinet d'avocats Labelle, Côté, Tabah et associés				3					
10	**TECHNIQUES DE VENTE (2/2)** Mme Mélanie Dumais – Maz Communications				10 12					
11	**LA TÊTE À OUTILS (TAO)** M. Serge Comtois – Chose Formation					14				
12	**STRATÉGIES INTERNET ET MARKETING WEB (2/2)** M. Nicolas Kolodenchuk - Optiweb					21 23				
13	**ENGAGER SA COMMUNAUTÉ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX** M. Derick Fonseca – Le Bon Plan						4			
14	**LA PUBLICITÉ SUR FACEBOOK** Mme Valérie Martin – Le Bon Plan						11			
15	**RÉDIGER UNE INFOLETTRE PERFORMANTE ET COMMUNIQUER SON MESSAGE** Mme Valérie Martin – Le Bon Plan						18			
16	**ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE (SWOT)** M. Serge Comtois – Chose Formation							3		
17	**DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE GRÂCE À L'EXPÉRIENCE CLIENT** M. Pierre Cardinal – Axel Stratégies							10		
18	**PERFECTIONNEZ VOTRE TECHNIQUE DE RÉSEAUTAGE** M. Julien Roy – Face à Face Marketing							24		
19	**GESTION DU STRESS** Mme Mélanie Dumais – Maz Communications								7	
20	**MIEUX EMBAUCHER** Mme Julie Hamel - K•2RH								14	
21	**APRÈS LE RECRUTEMENT : LA RÉTENTION ET LA MOBILISATION** Mme Marie-Louise Tassé – Amyot Gélinas Conseils inc.								21	
22	**LA PUISSANCE DE LA MISSION ET VISION D'ENTREPRISE** Mme Marie-France Nault – Sphère Coaching									5
23	**SANTÉ ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE** Mme Nancy Morin, conseillère financière									12

Durée : 3,5 heures, de 8 h 30 à 12 h

Clientèle : Les formations s'adressent en priorité aux personnes en démarrage d'entreprise et aux travailleurs autonomes, mais s'adressent également aux petites entreprises déjà démarrées et à toutes personnes désireuses d'approfondir ses connaissances.

Lieu : *Centre culturel du Complexe Val d'Espoir, secteur de Saint-Janvier*
17700, rue du Val d'Espoir, Mirabel QC J7J 1A1

Coût : **25 $ par cours** (50 $ pour les cours qui se donnent en deux parties)

Participants : 8 à 22 personnes, selon les formations

Reconnaissance : Attestation de participation

Date d'inscription : À partir du 5 septembre 2019

Les frais d'inscription sont payables :

- **EN PERSONNE** au Service de Mirabel économique, 17690, rue du Val d'Espoir, secteur Saint-Janvier à Mirabel avec votre formulaire d'inscription dûment complété **ET** votre paiement par chèque libellé à *Ville de Mirabel* **OU** en argent comptant **;**

OU

- **PAR LA POSTE** à Mirabel économique, 17690, rue du Val d'Espoir, **C.P. 1140**, Mirabel QC J7J 1A1 (enveloppe incluant votre formulaire d'inscription dûment complété **ET** chèque libellé à *Ville de Mirabel*).

Sur le formulaire d'inscription, n'oubliez pas d'entourer les numéros des cours désirés.
(Conservez une copie du formulaire d'inscription et de ces directives pour vos dossiers)

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec
le secrétariat de Mirabel économique
au 450 475-2110 ou f.dion@mirabeleconomique.ca

Aucune réservation ou inscription par téléphone

Un succès retentissant pour les Vari-Été 2019

C'est avec un spectacle rempli d'énergie que s'est terminé à Mirabel, le 20 août dernier, dans le secteur de Saint-Hermas, la 10e édition de la série des Vari-Été. Avec une diversité de spectacles s'adressant parfois au jeune public et à d'autres moments, aux adultes en quête de nostalgie, la 10e édition a accueilli dans différents secteurs de la ville, près de 1700 personnes. Malgré une température pour le moins imprévisible cet été, avec quatre spectacles qui ont dû être déplacés à l'intérieur, les citoyens ont pu apprécier les prestations de qualité offertes par des artistes et des groupes passionnés.

Notons comme coups de cœur du public : le groupe Smokin' DeVille, avec sa musique fifties, qui a attiré plus de 400 personnes au centre culturel Jean-Laurin, le groupe The Vinyls, avec son style vintage aux tonalités contemporaines, puis le groupe Billy Country Band qui a su clore la saison en beauté laissant les amateurs de country mais aussi tous les mélomanes, dans une bonne humeur contagieuse qui place déjà la table pour la 11e édition des Vari-Été de l'an prochain.

Concours

Dans le cadre du 10e anniversaire, un concours a été lancé afin de récompenser l'assistance pour leur participation aux Vari-Été. Trois paires de billets pour des spectacles dans la région ont ainsi été tirés parmi les participants des 9 Vari-Été. Les trois gagnants, Maélie Huet, Eric Lafortune et Denis Lauzon, auront donc l'occasion d'assister au spectacle de Mario Jean, de Louis-José Houde et d'Ingrid St-Pierre, cet automne.

Le Service des loisirs tient à remercier tous les participants et spectateurs de cette édition 2019, pour la belle saison. Au plaisir de vous revoir en aussi grand nombre à l'été 2020 !

Portes ouvertes des fermes du Québec

Aux Saveurs du Printemps de Mirabel et la Route des Gerbes d'Angelica prennent part aux activités

Encore cette année, l'Union des producteurs agricoles organise la journée portes ouvertes sur les fermes du Québec, le 8 septembre prochain avec plus de 100 fermes et entreprises agricoles participantes dont ***Aux Saveurs du Printemps***, entreprise acéricole de Mirabel et ***la Route des Gerbes d'Angelica*** qui œuvre dans la production horticole.

De 10 h à 16 h, la population est invitée à visiter l'entreprise ***Aux Saveurs du Printemps*** qui œuvre depuis cinq générations dans la production de produits de l'érable. Les propriétaires Sylvie Leclerc et Patrice Lalande et leurs employés accueilleront le public sur leur érablière et feront découvrir leur culture d'ail et de petits fruits.

La Route des Gerbes d'Angelica, située au 6015, rang Saint-Vincent, secteur de Saint-Benoît, accueillera gratuitement les visiteurs afin de leur présenter leurs nombreux jardins et produits de leur boutique.

Lors de la journée, plusieurs activités sont prévues pour le plaisir des jeunes et moins jeunes. Pour connaître les détails et découvrir la liste des fermes participantes, veuillez consulter le https://portesouvertes.upa.qc.ca/

Occupation d'un immeuble ou d'un local commercial

Un permis d'occupation ou de changement d'usage est obligatoire

Le permis d'occupation ou de changement d'usage (commercial, industriel ou institutionnel) est obligatoire avant d'occuper un immeuble ou une partie d'immeuble, y compris un local à l'intérieur d'un bâtiment qui est nouvellement érigé ou dont l'usage a été changé, ainsi que pour un usage commercial à l'intérieur d'une résidence (salon de coiffure, bureau professionnel, etc.). Le permis est valide pour toute la période où l'entreprise est installée au même endroit sans changement à ses activités.

Pour obtenir ledit permis, veuillez déposer votre demande accompagnée des documents suivants au Service de l'aménagement et de l'urbanisme de la Ville de Mirabel :

- Formulaire de demande de permis complété;
- Description écrite précise de l'étendue et de la nature des activités de l'entreprise;
- Un plan du local démontrant la superficie occupée par rapport au bâtiment ainsi que l'utilisation des différentes pièces du local;
- La localisation et le dénombrement des cases de stationnement utilisées par l'entreprise;
- Si vous n'êtes pas propriétaire, une copie du bail de location ou une procuration écrite du propriétaire vous donnant l'autorisation de faire une demande de permis d'affaires pour cette propriété;
- Paiement au montant de 200 $ (frais de permis). Sans frais pour un organisme à but non lucratif.

Prendre note qu'un nouveau permis d'occupation est nécessaire lors du changement de nom (raison sociale) de l'entreprise ou de la modification de l'exploitant. Dans ces cas précis, lorsqu'il n'y a aucun changement au lieu de l'entreprise et du type d'activités, le coût du nouveau permis est de 50 $.

Pour toute question à cet effet, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme par téléphone au (450) 475-2007, par courriel à l'adresse info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca ou présentez-vous en personne à ce service durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Rappel

Budget participatif 2020

La Ville de Mirabel a récemment annoncé la création d'un budget participatif citoyen, dans le cadre du processus budgétaire 2020 pour les célébrations à venir du **50e anniversaire** de la Ville en 2021, afin de permettre aux Mirabellois de proposer des projets qui leur tiennent à cœur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la Ville et de sa mission – selon lequel la cohabitation, le développement durable et les services aux citoyens sont au cœur de ses décisions et de ses actions.

Ce processus démocratique vise notamment à soutenir l'implication des citoyens de Mirabel à la vie municipale et à leur permettre de réaliser une transformation concrète de leur Ville.

À cet effet, le conseil municipal réservera un budget minimal de 100 000 $ pour un ou plusieurs projets ayant un volet collectif et 10 000 $ au minimum pour un ou plusieurs projets ayant un volet jeunesse.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de la trésorerie au 450 475-2003, ou par courriel à l'adresse a.clement-desjardins@ville.mirabel.qc.ca.

Un formulaire est aussi disponible sur le site Web de la Ville, à la page Finances, sous la section Ville/Administration et la date limite pour soumettre un projet est le **4 octobre 2019.**

Mission Recyclage Compostage

Compostage pour les industries, commerces et institutions de la Ville!

Le Service de l'environnement de Mirabel souhaite informer la population de la mise en place du programme d'aide ***Mission Recyclage Compostage*** pour la gestion des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI) situés sur son territoire. Ce service d'accompagnement vise à augmenter le taux de valorisation des matières recyclables et organiques des ICI. La participation à ce programme est gratuite. Le but étant de réduire la quantité de déchets annuels que les entreprises génèrent et, indirectement, de réduire les coûts reliés à la gestion des matières résiduelles pour les industries, les entreprises et les commerces.

Le programme ***Mission Recyclage Compostage*** permettra d'évaluer les ICI à travers la région des Laurentides, mais aussi d'offrir des conseils visant l'amélioration de la gestion des matières résiduelles. Pour ce faire, Mme Joannie Panneton, agente de sensibilisation travaillant en collaboration avec la Ville de Mirabel, se fera un plaisir de rencontrer les gestionnaires ainsi que les concierges intéressés par le programme. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Madame Panneton, au 450 475-2008, poste 4234 ou par courriel au : agent.mirabel@synergielaurentides.ca.

Le Service de l'environnement de la Ville de Mirabel compte sur la collaboration des industries, des commerces et des institutions afin de faciliter l'optimisation de leur gestion des matières résiduelles.

Mission Recyclage Compostage
Laurentides

CAPSULE ÉCOCITOYENNETÉ

SAVIEZ-VOUS QUE...

LES PILES USAGÉES SONT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ?

ELLES NE DOIVENT PAS SE RETROUVER AUX ORDURES.

Apportez-les dans l'un de nos écocentres, ou à l'un des points de dépôt indiqués sur la carte interactive d'***Appel à Recycler*** en visitant le: **www.appelarecycler.ca/trouvez-centre/**

Ensemble, veillons à la préservation de notre environnement !

Renseignements: 450 475-2006
infoenvironnement@ville.mirabel.qc.ca

Soutien à l'innovation en matière de réduction des pesticides en serre

1,4 million en aide financière au centre de recherche agroalimentaire de Mirabel

De gauche à droite :

Éric Rochon (Fédération des producteurs de pommes du Québec), M. Jean-Claude Poissant (secrétaire parlementaire à Ottawa du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), Caroline Provost (directrice et chercheure au CRAM), Geneviève Labrie (chercheuse CRAM), François Dumont (chercheur CRAM), Mireila Solà (stagiaire post-doctorale CRAM), Jennifer Crawford (Association des producteurs de fraises et framboises du Québec), Marc André Laurier Thibault (Serre Sagami-Savoura) et Chantale Maurice (agente de développement économique à la Ville de Mirabel).

Le 15 août dernier, Mirabel assistait fièrement à une annonce importante faite par le gouvernement du Canada et qui dévoilait l'octroi d'une contribution de 1,4 million de dollars au Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM) par le biais de son programme Agri-science du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA).

Grâce à cette importante aide financière, le CRAM pourra travailler à trouver des solutions de rechange novatrices à l'utilisation de pesticides pour les cultures de fruits et légumes sous abri. Les recherches porteront particulièrement sur quatre types de lutte aux ravageurs : physique, biologique, biodiversité et génétique. Dans un avenir rapproché, les solutions trouvées par le CRAM pourront même être commercialisées pour mieux répondre aux besoins du secteur agricole tout en diminuant de façon significative son impact sur l'environnement.

M. Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, a d'ailleurs souligné la qualité et le rayonnement du travail accompli par le CRAM en matière de recherche notamment dans les productions fruitières (en particulier les fraises et les pommes), légumières, viticole et en serre. Depuis 2003, les travaux du CRAM permettent en effet de résoudre des problématiques concrètes en agriculture. Par ce fait même, il contribue à accroître la production et la rentabilité des entreprises agricoles mirabelloises et de celles de tout le Québec.

La directrice et chercheuse-docteure du CRAM, Mme Caroline Provost, a d'ailleurs souligné l'appui de la Ville de Mirabel dans divers projets de recherche du centre. Mirabel est fière de souligner à son tour l'expertise de ses chercheurs du CRAM et leur contribution exceptionnelle au dynamisme et à la compétitivité de l'industrie agricole.

Vous avez une idée de projet ou êtes en opération depuis moins de deux ans?

Vous êtes propriétaire d'une entreprise en opération et avez un projet d'expansion?

Le Fonds d'aide aux entreprises...

- favorise la création de nouvelles entreprises,
- soutient les entrepreneurs dans leurs projets d'expansion (support technique et financier) et
- encourage la relève au sein d'entreprises existantes.

Renseignements : Mme Johanne Tessier au 450 475-2008, poste 4068 ou j.tessier@mirabeleconomique.ca

VILLE DE MIRABEL
Mirabel économique

Fernando est entouré de ses superviseurs dans le cadre de son travail au hangar à Avianor accompagnés de Camil Dumont président fondateur de la Société Aviation Connection (à droite).

L'aéronautique fait désormais partie de la vie des élèves du secondaire !

Avianor accueille le premier élève gradué du cours AERO 1 du Programme de Formation en Aéronautique de la Société Aviation Connection de l'école secondaire Mirabel. Fernando âgé de 15 ans est un stagiaire à Avianor grâce au programme Emplois d'été Canada du gouvernement fédéral. En 2020, Aviation Connection sollicitera un appui du gouvernement fédéral pour placer, chez nos partenaires un minimum de deux élèves stagiaires par école.

Le Programme de Formation en Aéronautique (PFA) fait maintenant partie de la vie scolaire des élèves du secondaire.

Fort de sa présence dans huit écoles secondaires le PFA de la Société Aviation Connection rejoint plus de 10 000 jeunes âgés de 13 à 18 ans. Le PFA est offert à plus de 500 élèves gratuitement et sans prérequis.

Proposé en parascolaire dans la première année le programme est accueilli par la suite, dans le cadre de la concentration sciences et technologie de l'école.

Les partenaires du PFA se réjouissent de l'entrée d'un tel programme dans les écoles et contribuent financièrement.

Les problèmes de pénurie de main-d'œuvre représentent une grave menace pour notre économie. Les nouvelles technologies dans les transports se développent à grande vitesse. La compétition est féroce ! Amener l'aérospatiale dans nos écoles est une nécessité.

Amener les jeunes à découvrir les STIM

Le PFA est une excellente occasion pour les élèves de développer un intérêt pour la formation en STIM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques). Les enseignants sont ravis. Les élèves s'amusent tout en découvrant les concepts d'ingénierie appliqués en aérospatiale : Expériences scientifiques, construction d'avions cargo téléguidés, exercices sur simulateurs de vol, construction et programmation de drones.

La passion est la force motrice du programme

Avec actuellement un total de 10 instructeurs, étudiants en génie, pilotes professionnels ingénieurs, techniciens et professeurs au secondaire, le PFA est un moyen fantastique de transmettre la passion des professionnels sur le terrain et d'amener les jeunes à découvrir les carrières dans l'aérospatiale et les sciences.

Le PFA offert dans les écoles secondaires suivantes :

- École secondaire Massey-Vanier/ High School, Cowansville
- École secondaire J.H. Leclerc, Granby
- École secondaire J. J. Bertrand, Farnham
- École secondaire St-Laurent, pavillon St-Germain, Montréal
- École secondaire St-Laurent, pavillon Émile-Legault, Montréal
- **École secondaire Mirabel, Mirabel**
- Polyvalente St-Jérôme, St-Jérôme
- École secondaire Mgr A. M. Parent, St-Hubert

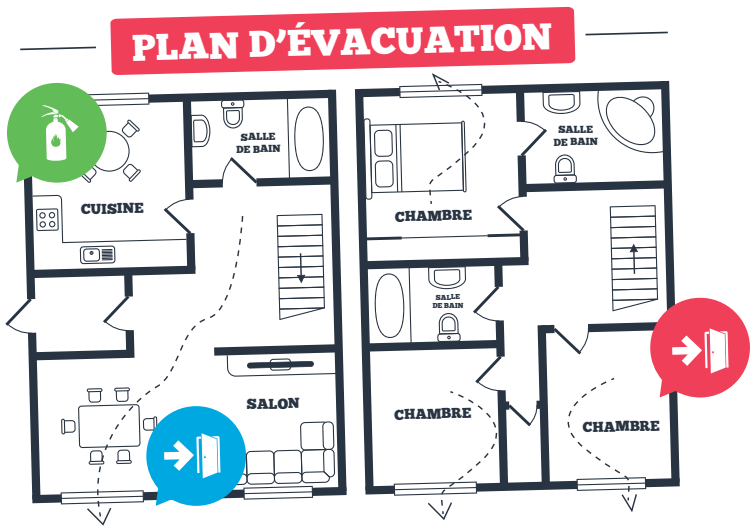

Avez-vous testé le plan d'évacuation de votre domicile ?

Le début des classes, c'est aussi le début de la saison des pratiques d'évacuation ! Que ce soit à l'école, à la garderie, au travail ou même à la maison, vous devez toujours être prêt à réagir à une situation d'urgence.

Testez votre plan d'évacuation au moins une fois par année avec vos enfants. C'est facile ! Vous n'avez qu'à suivre ces trois étapes faciles pour une évacuation en toute sécurité :

1. faites sonner l'avertisseur de fumée;
2. évacuez votre domicile le plus rapidement possible, selon la procédure établie (essayez de le faire en moins de trois minutes);
3. une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement préalablement déterminé.

Minutez votre évacuation et tentez d'améliorer votre temps lorsque vous l'essaierez de nouveau. Faites ensuite le bilan de votre évacuation avec toute la famille et apportez, au besoin, les modifications nécessaires à votre plan initial.

Y avez-vous pensé ?

- Assurez-vous que des meubles ou des escabeaux peuvent être utilisés pour atteindre les fenêtres des **pièces du sous-sol;**
- assurez-vous que les **chambres d'enfants** ne sont pas verrouillées de l'extérieur (en cas d'incendie, l'enfant serait prisonnier dans sa chambre);
- les **portes** qui nécessitent une clé pour être déverrouillées de l'intérieur peuvent vous mettre en danger en cas de feu, car vous risquez de perdre du temps à chercher la clé;
- ne laissez pas de jouets ou autres objets encombrants dans les **escaliers** ou **près des sorties;**
- veillez à ce que vos **fenêtres** soient toujours en état de s'ouvrir et assurez-vous qu'elles soient dégagées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour plus de renseignements, ou pour dessiner le plan d'évacuation de votre maison, consultez le site Web du ministère de la Sécurité publique (www.securitepublique.gouv.qc.ca). Communiquez aussi avec le Service de la sécurité incendie au 450 475-2010 et demandez la division prévention.

Calendrier des événements

REPRISE DES ACTIVITÉS-AÎNÉS DE SAINT-AUGUSTIN

Les bénévoles qui organisent les activités pour les 55 ans et plus, dans le secteur de Saint-Augustin, sont très heureux de vous informer de la reprise de leurs activités.

Vous êtes nouvellement à la retraite ? Vous venez d'emménager à Mirabel ? Voici l'occasion rêvée de rencontrer vos concitoyens.

Les activités reprendront dès le 4 septembre pour les joueurs de cartes et le 5 septembre, pour les joueurs de pétanque et se poursuivront jusqu'au 19 décembre 2019. Après le temps des fêtes, les activités reprendront du 8 janvier au 21 mai 2020. Au programme on retrouvera les jeux de cartes, la pétanque et le bingo.

Horaire :
Les cartes : les mercredis de 13 h à 16 h
La pétanque : les jeudis de 19 h à 21 h
Le bingo : le 3e jeudi de chaque mois, de 13 h à 16 h

Toutes les activités ont lieu dans l'ancien local de l'Âge d'Or, situé dans le même bâtiment que le centre culturel du complexe Jean-Laurin (8475, rue Saint-Jacques, (secteur de Saint-Augustin).

Renseignements :
Cartes : Sylvie Bolduc, au 450 475-6717 ou Lise Duchaine, au 450 475-6652
Pétanque : Gaston Coursol, au 450 475-8665
Bingo: Fleur-Ange Perreault ou Pierre-Paul Vermette, au 450 475-0032

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-AUGUSTIN

Le Cercle de Fermières de Saint-Augustin vous convie à sa première réunion qui aura lieu le 10 septembre, à 19 h, au centre l'Harmonie, situé au 8469, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin.

Renseignements : Aline Prince, au 450 475-8278

Mirabel à pied ? J'embarque à nouveau !

En cette période de rentrée scolaire, le Service de police reconduit pour une deuxième année sa campagne *Mirabel à pied ? J'embarque!* qui vise à promouvoir la marche dans les corridors scolaires pour se rendre à l'école. Que ce soit à la rentrée, lors d'une tempête, d'une journée de pluie, d'une journée trop chaude, etc. les raisons sont toujours bonnes pour les parents d'aller reconduire leurs enfants à l'école, en auto.

Cependant, saviez-vous que les écoles et les infrastructures qui les entourent sont conçues d'abord pour les marcheurs. Les parents qui utilisent leur auto devraient représenter une minorité, alors qu'actuellement, dans l'ensemble des écoles de Mirabel, ils sont surreprésentés.

Comment inciter les jeunes à utiliser les corridors scolaires ? Comment leur démontrer que c'est plaisant de marcher entre amis avant de passer des heures concentré et assis sur une chaise ? Les corridors sont bien identifiés et balisés afin d'inviter les automobilistes à la prudence. La vitesse y est réduite et le parcours est favorable aux marcheurs.

Parents poules !

Les parents se font-ils plaisir à eux? Oublient-ils les bienfaits de la marche pour leurs enfants? Êtes-vous de ceux qui disent que c'est une bonne idée, mais qui n'ont pas encore osé?

Les policiers de Mirabel ont un plan pour vous aider. Allez-y une étape à la fois en commençant par débarquer vos jeunes sur le parcours des corridors scolaires même si c'est à quelques pas de l'école. Puis, allongez la distance de marche jusqu'à ce qu'ils quittent à pied votre domicile. Ne transmettez pas vos inquiétudes à vos enfants, démontrez-leur que vous êtes à l'aise de les laisser marcher.

Promotion des corridors scolaires

Encouragez vos enfants à se rendre à pied à l'école. Valorisez les saines habitudes et le déplacement actif. Vous verrez que vous êtes capables de leur faire confiance. Plus il y aura de marcheurs dans les rues, plus ça sera amusant et sécuritaire !

La Ville de Mirabel, le Service de police et le personnel scolaire vous remercient de votre collaboration et vous invitent à suivre cet automne cette campagne qui se déplacera à l'école de vos enfants.

Voici quelques consignes à respecter :

Pour les écoliers

- marcher le corridor scolaire une première fois avec ses parents;
- ne pas porter d'écouteurs afin d'entendre les automobiles;
- utiliser le trottoir dans la mesure du possible et marcher en groupe;
- traverser les rues aux intersections;
- connaître l'adresse de son domicile et le numéro de téléphone d'au moins un parent;
- se méfier des inconnus;
- avant de traverser la rue, regarder des deux côtés afin d'établir un contact visuel avec les conducteurs pour s'assurer que les automobilistes t'ont vu et attendre que ceux-ci s'immobilisent;
- s'il y a présence d'un brigadier, suivre ses directives;
- aviser ses parents d'un changement de situation (demeuré à l'école ou parti chez un ami).

En tant que parent

- favoriser les déplacements à pied;
- si nécessaire d'y aller en auto, utiliser les débarcadères prévus pour les parents;
- ne pas entraver la zone de sécurité aux abords de la traverse piétonne;
- de la voiture, faites toujours sortir votre enfant du côté de la rue longeant la cour d'école ou le corridor scolaire;
- après avoir débarqué ses enfants, il faut penser aux autres enfants qui marchent dans les rues. Ne tombez pas tout de suite en mode travail!

Pour les automobilistes

- être courtois et accorder la priorité aux enfants;
- respecter la signalisation et la vitesse en particulier aux abords de l'école et dans les quartiers résidentiels;
- éviter les virages en U et toute autre manœuvre dangereuse.

Le retour en classe marque une augmentation du trafic, ce qui peut mettre la patience des automobilistes à l'épreuve. Soyez vigilants, les enfants peuvent être imprévisibles !

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

Série de conférences – automne 2019

La voiture électrique, est-ce pour vous ?

MARTIN ARCHAMBAULT, conférencier pour l'Association des Véhicules Électriques du Québec

Aujourd'hui, se tourner vers la voiture électrique devient à la fois un choix écologique et économique. Comment savoir à quoi s'attendre ? Quelles sont les particularités des voitures électriques ? Comment se recharger à la maison comme sur la route ? Dans cette conférence, vous ferez un survol des éléments importants à bien comprendre avant de vous lancer dans l'aventure.

Le mercredi 25 septembre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Association des Véhicules Électriques du Québec

Éloge de la bienveillance

JASMIN ROY, auteur et conférencier

Dans cette conférence de Jasmin Roy, il est question des méthodes pratiques qui vous permettront d'incorporer les saines habitudes de vie émotionnelles et relationnelles dans votre quotidien.

Le mercredi 2 octobre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Se relever par la force du réconfort

JOËL LEGENDRE, auteur et conférencier

Dans cette conférence apaisante, Joël Legendre puise à même sa propre expérience pour redonner l'espoir et le courage afin de faire face aux épreuves qui nous accablent. On doit trouver la force d'affronter et de guérir ses blessures pour enfin avoir droit au bonheur, au succès et la dignité.

Le mercredi 9 octobre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Décider, c'est agir

STÉPHANE AUGER, chroniqueur sportif et conférencier

Tout se joue à partir des prises de décisions. Chacune d'elles peut avoir un impact sur votre vie. Décider, c'est agir et accepter de faire face aux réactions avec courage. Dans cette conférence, Stéphane Auger partage son expérience de prises de décisions, de gestion de conflits, de foules et d'ego en tant qu'ancien arbitre de la LNH.

Le mercredi 16 octobre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

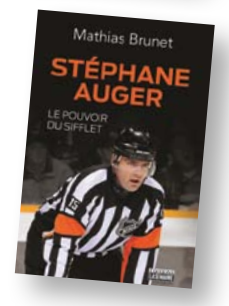

5 continents à la nage

NORMAND PICHÉ, auteur et conférencier

En 2014, dans un moment particulièrement difficile de sa vie personnelle et professionnelle et à la suite d'une série de rencontres avec des athlètes aux Jeux olympiques de Sotchi, Normand Piché s'est demandé quel était son rêve. Une réponse étonnante lui est venue : relier cinq continents à la nage ! Une histoire de dépassement de soi, celle d'un homme ordinaire qui a accompli quelque chose d'extraordinaire.

Le mercredi 6 novembre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Les millionnaires ne sont pas ceux que vous croyez

NICOLAS BÉRUBÉ, auteur et journaliste

Si vous deviez décrire la vie d'un millionnaire, que vous viendrait-il en tête ? Dans son livre *Les millionnaires ne sont pas ceux que vous croyez*, le journaliste de *La Presse* Nicolas Bérubé nous appelle à réfléchir sur notre rapport à l'argent et prouve qu'augmenter sa valeur nette est un défi où les habitudes sont plus importantes que les raccourcis.

Le mercredi 13 novembre, à 19 h

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

Rencontres avec des écrivains

Christine Michaud

auteure et conférencière

Christine Michaud a été chroniqueuse littéraire dans différentes émissions à la télévision et à la radio pendant plusieurs années. Elle a aussi été animatrice à la télévision sur les ondes de TVA. Auteure des best-sellers *C'est beau la vie*, *Encore plus belle, la vie!*, *Sexy zen et happy* et *Le miracle*, elle vient d'écrire son premier roman : *Une irrésistible envie de fleurir.*

Le mercredi 20 novembre, à 19 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Christian Tétreault

auteur et chroniqueur sportif

Christian Tétreault est surtout connu comme animateur, chroniqueur et éditorialiste de sport, il est aussi concepteur et rédacteur pour la télévision. Il est l'auteur de six livres, dont les best-sellers *Je m'appelle Marie* et *Trois fils et un ange*, parus aux Éditions de l'Homme.

Le mercredi 27 novembre, à 19 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Spectacles

SPECTACLES D'HALLOWEEN

POUR LES 2 À 7 ANS

Le destin de Fardouche la sorcière

Le mercredi 23 octobre, à 18 h 45
SECTEUR DE SAINT- AUGUSTIN

POUR LES 2 À 7 ANS

La trouille de Carabistouille

Le mercredi 30 octobre, à 18 h 45
SECTEUR DE SAINT- JANVIER

SPECTACLES DE NOËL

POUR LES 2 À 8 ANS

Le traîneau du père Noël

Le mardi 3 décembre, à 18 h 45
SECTEUR DE SAINT- AUGUSTIN

POUR LES 3 À 8 ANS

Dans nos maisons

Le mercredi 4 décembre, à 18 h 45
SECTEUR DE SAINT- JANVIER

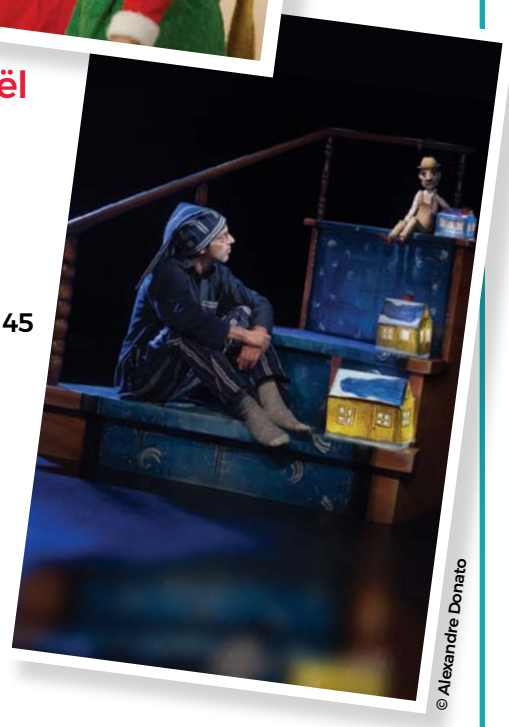

© Alexandre Donato

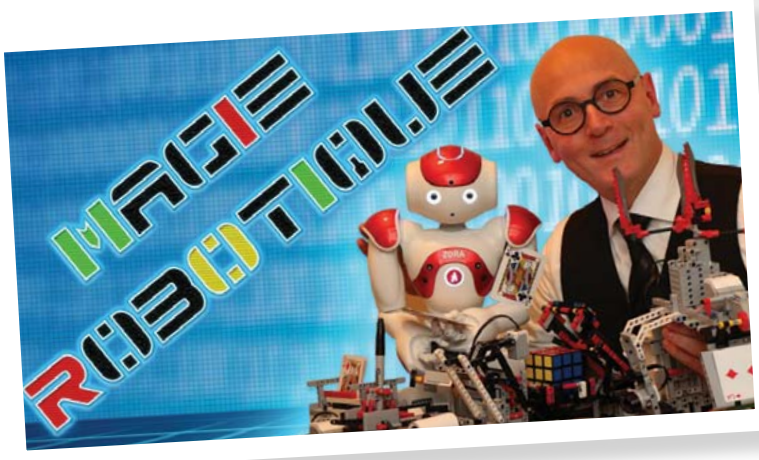

POUR LES 9 À 12 ANS

SPECTACLE MAGIE ET ROBOTIQUE

Le mardi 12 novembre, à 18 h 45
SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD

Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

Activités thématiques jeunesse

POUR LES 5 À 12 ANS

Atelier de cirque

Les enfants auront l'occasion d'être initiés à différentes disciplines circassiennes. Les artistes pourront aborder la jonglerie (foulards, balles, diabolo, bâton fleurs, assiette chinoise, quilles), l'équilibrisme (boule d'équilibre, fil de fer, rola bola, échasses), l'acrobatie de base sur tapis, le jeu clownesque, le mini-trampoline et le trapèze.

Un atelier offert par

Le samedi 28 septembre, de 14 h à 15 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

POUR LES 5 À 12 ANS

Maquillage d'effets spéciaux et d'Halloween

Découvrez le monde du maquillage de cinéma et d'effets spéciaux. Découvrez différentes techniques de maquillage pour vous transformer ! Créez vos propres blessures (fausse peau, faux sang, brûlures, cicatrices, morsures, coupures, ecchymoses) et apparences morbides avec des recettes maisons et produits que vous avez sous la main.

Un atelier offert par

Le dimanche 27 octobre, de 13 h 30 à 15 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.

Pour cette activité uniquement, les inscriptions devront se faire par téléphone ou dans l'une de nos sept bibliothèques.

POUR LES 6 À 12 ANS

Lis-moi une histoire

Viens lire une histoire à un animal. Tu auras 20 minutes en privé (seulement avec l'animal et son accompagnatrice) pour lui lire une histoire de ton choix. Tu dois réserver une période de 30 minutes (10 minutes pour choisir l'histoire et 20 minutes pour lire ton histoire à l'animal).

Zack le lapin
Le samedi 5 octobre
de 13 h à 15 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Newton le cochon
Le samedi 9 novembre
de 13 h à 15 h
SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

Slinky le furet
Le samedi 23 novembre
de 13 h à 15 h
SECTEUR DE SAINT-CANUT

Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.

BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.
Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

Semaines thématiques

La Grande semaine des tout-petits

POUR LES 2 À 6 ANS

NOUVEAU!

La nuit des toutous : dans toutes les bibliothèques

Pendant la Grande semaine des tout-petits, les enfants de 2 à 6 ans sont invités à vivre une expérience originale en laissant leur toutou (petite ou moyenne taille) passer la nuit à la bibliothèque. Une fois le soir venu, que feront-ils? Un observateur secret prendra des photographies et les mettra sur le site Internet de la bibliothèque. Pourras-tu reconnaître le tien ?

- **Quand laisser son toutou ?** Du 10 au 19 novembre.
- **Où laisser son toutou ?** À l'une de nos sept bibliothèques.
- **Quand a lieu la grande fête des toutous ?** Dans la nuit du 21 novembre.
- **Quand revenir chercher son toutou?** Dès le 27 novembre à votre bibliothèque.
- **À gagner ?** Tirage au sort d'une carte-cadeau de 50 $ échangeable à la Jouetterie.

Le jeudi 21 novembre
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Semaine des bibliothèques publiques
du 19 au 26 octobre

Soirée de jeux pour ados et adultes

Une foule de jeux pour adultes et adolescents sont spécialement choisis pour cette soirée. Deux animateurs du « Randolph Pub Ludique » sont sur place pour les présenter et en expliquer les règles. Il ne reste qu'à s'amuser!

Le vendredi 25 octobre, de 18 h à 22 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT!

BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL
ville.mirabel.qc.ca/biblio

Activités en partenariat avec des organismes de Mirabel

POUR LES 4 À 7 ANS

Heure du conte : Les émotions au petit trop

On suit les péripéties de Galop, un petit cheval, qui vient d'apprendre qu'il devra quitter son environnement pour un autre. À travers plusieurs situations cocasses, Galop vivra beaucoup d'émotions en tentant de se faire de nouveaux amis.

La création de ce livre est née d'une collaboration entre plusieurs partenaires provenant de différents milieux de Mirabel (préscolaire, scolaire, communautaire, municipal).

Ayant constaté que les enfants ne savaient pas toujours comment entrer en relation avec les autres, les partenaires se sont alors rassemblés autour d'une démarche collective pour le développement des habiletés sociales et affectives des enfants.

Chaque participant inscrit recevra un livre gratuitement !

Le mardi 26 novembre, de 18 h 45 à 19 h 15
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

POUR LES 5 À 12 ANS

Décorations de Noël

Les enfants sont invités à participer à un atelier de bricolage de décorations de Noël.

Une activité offerte par le Cercle de Fermières de Mirabel

Le dimanche 8 décembre, de 13 h 30 à 15 h
SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

Le samedi 14 décembre, de 13 h 30 à 15 h
SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Les CFQ

Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.

Service pour **enfants** à **besoins particuliers**

Pour enfants âgés de 16 ans et moins

Tous les samedis de 9 h à 10 h

À la **bibliothèque** du secteur de **Saint-Janvier**

Jeux

Salle calme « sensorielle »

Prêt de documents

Livres

Pendant les **heures de classe**

pour les **classes spécialisées**

Formulaire de réservation à compléter en ligne

NOUVEAU

Des paniers

pour transporter vos documents pendant que vous êtes à la bibliothèque

Secteurs de
Saint-Janvier, Saint-Augustin et Saint-Canut

BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.
Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

Nouvelle formule

Heure du conte

Cette nouvelle formule est conçue pour créer un environnement inclusif, confortable et rassurant pour les enfants.
C'est une activité parent/enfant avec beaucoup de support visuel et auditif. Assis ensemble, ils écoutent des histoires, chantent et bougent.

- Un tableau de séquence décrit les étapes de l'activité.
- Entre les histoires, des comptines illustrées permettent aux enfants de bouger tout en restant calme.
- Des outils visuels et sonores marquent le début et la fin de l'activité.
- Une horloge indique le temps qui reste à l'activité.
- Parent et enfant s'assoient ensemble pendant l'activité.
- Une vidéo expliquant le déroulement de l'activité est disponible sur le portail de la bibliothèque.

LES P'TITES HISTOIRES

Public visé
3 à 5 ans
accompagnés d'un adulte

Durée
30 minutes

Heure
10 h 30

Pour explorer la magie des mots par des histoires et des comptines

VENDREDI 11 OCTOBRE
Secteur de Saint-Janvier

VENDREDI 8 NOVEMBRE
Secteur de Saint-Augustin

VENDREDI 13 DÉCEMBRE
Secteur du Domaine-Vert Nord

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE

Public visé
4 à 7 ans
accompagnés d'un adulte

Durée
30 minutes

Heure
18 h 45

Pour découvrir le plaisir de la lecture avec des livres rythmés et palpitants!

MARDI 24 SEPTEMBRE
Secteur de Saint-Augustin

JEUDI 17 OCTOBRE
Secteur de Saint-Canut

MARDI 19 NOVEMBRE
Secteur de Saint-Janvier

Conseils pour que tout se déroule harmonieusement pour tous et que votre enfant en profite au maximum

- **Avant l'activité, regardez ensemble la vidéo expliquant le déroulement de l'activité.**
  Cela permet à l'enfant d'être bien préparé à apprécier les histoires. *Cette vidéo est disponible sur le portail de la bibliothèque.*

- **Les livres racontés sont choisis en fonction de l'âge annoncé.**
  Compte tenu que le développement d'un enfant peut grandement varier d'un âge à l'autre, nous nous fions au jugement du parent pour inscrire l'enfant au groupe qui lui convient.

- **Les parents doivent s'assoir avec leur enfant et participer avec lui à l'activité.**
  En plus de vivre un beau moment avec l'enfant, le parent découvrira fort probablement des livres passionnants et des trucs pour raconter des histoires à la maison. Si l'enfant dérange, le parent pourra sortir discrètement de la salle avec lui et revenir lorsque l'enfant sera prêt à continuer l'activité.

Merci à nos partenaires

CLUB OPTIMISTE ST-JANVIER, MIRABEL INC.

fdmt

Remise d'un chèque de 1000 $ pour l'achat de matériel et l'aménagement des locaux pour cette nouvelle formule d'activité.

Michel Angers, président, Club Optimiste St-Janvier, Sarah Germain, directrice, Service de la bibliothèque et Linda Cardinal, secrétaire, Club Optimiste St-Janvier

ACTIVITÉS LIBRES

À LA BIBLIOTHÈQUE, ON JOUE!

SAMEDI et **DIMANCHE** pendant les heures d'ouverture.

BRICOLAGE

secteur de SAINT-CANUT

ASSEMBLAGE & SYMBOLIQUE

Squigz

Joinks

Playstix

Marioinex

Reptangles

HexActly

Dado

Jeux en rotation
secteur de SAINT-JANVIER

playmobil

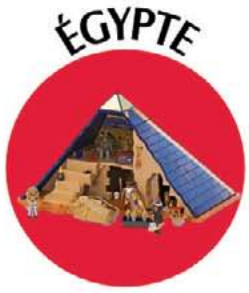

3 thèmes en rotation chaque semaine
secteur de SAINT-AUGUSTIN

Aucune inscription requise. Du 7 septembre au 15 décembre.

SAUF (RELÂCHE) : Playmobil : 9 novembre Bricolage : 23 novembre

BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Début des inscriptions : mercredi 4 septembre, à 10 h

DES RESSOURCES POUR RÉUSSIR À L'ÉCOLE!

Conçues pour l'apprentissage de la lecture, les trousses didactiques contiennent un livre (album, roman ou documentaire) et leurs fiches pédagogiques. Les trousses sont réparties dans les sept bibliothèques.

Sur le portail de la bibliothèque, un hyperlien permet d'obtenir la liste complète des trousses didactiques.

Grande sélection de livres pour lecteurs débutants. Une boîte avec un choix de livres est disponible au début de l'étagère des albums de chaque bibliothèque.

La bibliographie peut être téléchargée sur le portail de la bibliothèque. Un hyperlien permet aussi d'accéder directement à la liste des livres et ainsi vérifier leur disponibilité et les réserver.

Albums et romans dont la typographie est spécialement adaptée pour les élèves ayant des troubles DYS (dyslexie, dysorthographie, dyspraxie…) ou des troubles d'apprentissage.

Les documents sont facilement repérables grâce à la pastille collée au dos du livre.
Un hyperlien permet aussi d'accéder directement à la liste des livres dans le catalogue.

Des jeux et des exercices pour apprendre à lire et pour explorer les mathématiques et les sciences. De même qu'une encyclopédie en ligne spécialement conçue pour les jeunes.

pretnumerique.ca

Plus de 800 livres numériques (albums, romans, documentaires, bandes dessinées) sont disponibles pour les jeunes et les ados. Quelques titres en anglais sont aussi offerts.

Lexibar

Logiciel prédicateur de mots, avec synthèse vocale, correcteur intelligent offrant aussi un suivi dynamique des mots. Il est installé sur le poste Internet #5 de la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier.

Pour les détails et pour découvrir nos autres ressources :

www.ville.mirabel.qc.ca/biblio

HORAIRES

RÉGULIERS

Bibliothèque – secteur de Saint-Janvier
17710, rue du Val-d'Espoir · 450 475-2011

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	10 h à 16 h 30

Bibliothèque – secteur de Saint-Augustin
15005, rue des Saules · 450 475-6558

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 17 h 30
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	10 h à 16 h 30

Bibliothèque – secteur de Saint-Canut
9950, boul. de Saint-Canut · 450 436-7816

Lundi	10 h à 20 h
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h 30
Dimanche	13 h à 16 h 30

Bibliothèque – secteur du Domaine Vert Nord
17530, rue Jacques Cartier · 450 475-2059

Lundi	16 h à 20 h
Mardi	16 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	16 h à 20 h
Samedi	13 h à 16 h 30
Dimanche	13 h à 16 h 30

Bibliothèque – secteur de Saint-Benoît
9020, rue Dumouchel · 450 475-2073

Mardi	10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h
Jeudi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h

Bibliothèque – secteur de Saint-Hermas
4261, rue Lalande · 450 475-2058

Mardi	10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Jeudi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h

Bibliothèque – secteur de Sainte-Scholastique
9975, rue Saint-Vincent · 450 475-2057

Lundi	13 h à 20 h
Mercredi	16 h à 20 h
Samedi	13 h à 16 h 30

Automne 2019

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL
— www.ville.mirabel.qc.ca/biblio —

COMMENT S'INSCRIRE

Par Internet : www.ville.mirabel.qc.ca/biblio

Par téléphone : Pendant les heures d'ouverture des bibliothèques.

Prière de ne pas laisser de message sur le répondeur.

À la bibliothèque.

COORDONNÉES

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AUGUSTIN
15005, rue des Saules
450 475-6558

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CANUT
9950, boul. de Saint-Canut
450 436-7816

BIBLIOTHÈQUE DU DOMAINE-VERT NORD
17530, rue Jacques-Cartier
450 475-2059

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-JANVIER
17710, rue du Val-d'Espoir
450 475-2011

Partage des routes entre cyclistes et automobilistes

Nouveaux panneaux pour la sécurité routière

Depuis un peu plus d'un mois, la Ville de Mirabel a pris l'initiative d'installer une vingtaine de panneaux routiers sur l'ensemble du territoire afin de prévenir les risques d'accidents entre les cyclistes et les voitures. Répartis dans les différents secteurs, les panneaux indiquent que la distance sécuritaire obligatoire entre les cyclistes et les automobilistes est de 1,5 mètre tel que stipulée dans le Code de la sécurité routière.

La tournée Sports Experts de passage à Mirabel

L'événement de la Tournée Sports Experts, organisée par Tennis Québec, qui avait lieu le 17 août dernier, au parc Cardinal dans le secteur de Saint-Janvier, fut grandement apprécié par la cinquantaine de participants venus découvrir le tennis tout en ayant la chance d'essayer plusieurs grandes marques de raquette.

Gala de fin de saison du FC Challenger

Voilà arrivée la fin de saison régulière du soccer pour les joueurs du FC Challenger. Comme il se doit, les joueurs des catégories U11 et plus, les entraîneurs, les membres du personnel des équipes et les parents sont invités à célébrer l'événement le vendredi 27 septembre, au centre culturel du complexe du Val-d'Espoir, situé au 17700, rue du Val-d'Espoir, secteur de Saint-Janvier.

Les billets sont en prévente dès le 3 septembre jusqu'au 13 septembre, priorité aux joueurs et au personnel des équipes (deux membres du personnel par équipe). Le coût est de 20 $ le billet.

Dès le 14 septembre, la vente sera ouverte à tous au coût de 25 $ le billet.

Il est possible de faire le paiement par débit ou en argent comptant, au bureau du FC Challenger, situé au 8515, rue Saint-Jacques, dans le secteur de Saint-Augustin.

Faites vite, car les places sont limitées !

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre personnel d'équipe ou écrivez à info@soccermirabel.com

Te lever à 5 h revenir à 8 h.

Avec la participation financière de :
Québec

LAURENTIDES EN EMPLOI.CA

Invitation aux citoyens de Saint-Augustin

Oyé ! Oyé !

La Ville de Mirabel est en recrutement de membres pour le comité de parc Raymond-Fortier.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer pour contribuer à dynamiser votre vie de quartier, nous vous invitons à une soirée d'information qui aura lieu le jeudi 12 septembre prochain à 19 h, au chalet du parc Raymond-Fortier (rue Yvon-Paiement), dans le secteur de Saint-Augustin.

À cette occasion, nous pourrons vous informer sur le rôle d'un comité de parc et vous pourrez également exprimer ce que vous aimeriez comme activités dans votre parc.

Chaque quartier a besoin de bénévoles pour organiser des activités qui répondent aux attentes des citoyens du secteur.

Pour toute question ou si vous souhaitez vous impliquer, mais ne pouvez pas assister à cette rencontre, vous pouvez communiquer avec Sonia-Annik Gagné au 450 475-8656, au poste 4269 ou par courriel à sa.gagne@ville.mirabel.qc.ca.

Au plaisir de vous rencontrer !

Explorez la nature...
en quatre temps !

www.boisdebelleriviere.com

Parc régional éducatif
Bois de Belle-Rivière

INVITATION À TOUS

Soirée de clôture Concours Maisons fleuries

Thématique: Les Arpents verts

Le 19 septembre, à 19 h
Au centre culturel du Domaine-Vert Nord
17530, rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord

le boisé laurier
NOUVEAU QUARTIER URBAIN

JOHN DEERE

JLD-LAGUË

jardin Dion Depuis 65 ans
CULTIVONS L'ART DE VIVRE

SAVOURA BIO MC

Offres d'emploi 4 septembre 2019

COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE, PERSONNE SALARIÉE TEMPORAIRE

Service : Bibliothèque
Domaine d'emploi : Bibliothèque
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0819-0805
Date d'affichage : Le 26 août 2019
Date de fin d'affichage : Le 11 septembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée temporaire au poste de commis à la bibliothèque au Service de la bibliothèque.

Relevant de la bibliothécaire adjointe, le titulaire :

- assure l'ensemble des tâches nécessaires à la diffusion des documents;
- accueille, oriente et renseigne le lecteur;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;
- posséder un minimum de six mois d'expérience pertinente;
- démontrer un intérêt marqué pour le domaine de la culture générale;
- être disponible à travailler le jour, le soir et les fins de semaine ainsi que dans plusieurs points de services;
- bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels informatiques Word, Excel et Outlook;
- connaître le logiciel informatique de bibliothèque Symphony est un atout;
- bonne connaissance de la langue française écrite et parlée;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que courtoisie, entregent et diplomatie;
- détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

RÉPARTITEUR

Service : Police
Domaine d'emploi : Police
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0819-0821
Date d'affichage : Le 26 août 2019
Date de fin d'affichage : Le 11 septembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de répartiteur à titre de personne salariée temporaire au Service de police.

Relevant du chef répartiteur, le titulaire du poste :

- répond aux appels téléphoniques du service d'urgence (911), effectue la répartition des appels et des télécommunications du Service de police et des Services de la sécurité incendie desservis et dirige les visiteurs afin de les répartir à la personne concernée selon l'urgence et la disponibilité;
- opère le terminal du C.R.P.Q.;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;
- posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente;
- être apte à soutenir une conversation pendant plusieurs minutes en anglais;
- bonne qualité du français écrit;
- entregent et capacité de travailler en équipe et sous pression;
- capacité d'apprentissage rapide;
- être prêt à travailler sur des horaires incluant les jours, les nuits et les fins de semaines.

Atouts

- connaissances techniques pour opérer la console de communication et pour faire les inscriptions aux fichiers C.R.P.Q. et M.I.P.;
- avoir réussi les cours d'opérateur du C.R.P.Q. et d'opérateur du M.I.P. et être détenteur du certificat de compétence valide;
- détenir une formation spécifique en répartition d'urgence.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

RESPONSABLE - PRÉSENCE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Service : Ressources humaines
Domaine d'emploi : Ressources humaines
Statut : Autre
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0619-0986
Date d'affichage : Le 21 août 2019
Date de fin d'affichage : Le 11 septembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

Sous l'autorité de la Directrice du Service des ressources humaines, le mandat du Responsable - Présence et sécurité au travail consiste à appuyer les gestionnaires en matière de gestion de la présence au travail, des dossiers reliés à la santé et sécurité du travail et de l'invalidité.

Plus spécifiquement, il aura le mandat notamment de:

- gérer les accidents du travail à chacune des étapes du processus de la CNESST comme représentant de l'employeur;
- recommander des actions afin d'améliorer, de façon continue, la performance et le portrait global du dossier de santé et de sécurité du travail et de la présence au travail;
- voir à l'application du cadre législatif propre à la santé et à la sécurité du travail (équipements de protection, méthodes de travail, SIMDUT, enquêtes, refus de travail, etc.);
- représenter l'employeur sur les comités de santé et de sécurité du travail;
- effectuer les suivis administratifs et médico-légaux des dossiers relevant de sa responsabilité;
- conseiller et soutenir les gestionnaires en matière de santé organisationnelle, soit sur les aspects de prévention, de qualité de vie au travail et de présence au travail;
- appuyer l'équipe des conseillères en ressources humaines dans leurs tâches;
- accomplir toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un DEC en Environnement, hygiène et sécurité au travail;
- l'ajout d'un Certificat en santé et sécurité du travail sera considéré comme un atout;
- détenir un minimum de trois années (3) d'expérience pertinente (de l'expérience en milieu municipal sera considérée comme un atout);
- être polyvalent, autonome, minutieux, rigoureux et discret;
- détenir de bonnes habiletés en communication orale et écrite;
- connaître les principaux logiciels de bureautique (Word, Excel, etc.);
- avoir des aptitudes pour le travail d'équipe.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'horaire est de 35 heures par semaine du lundi au vendredi.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail seront déterminées en fonction de l'expérience de la personne retenue.

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.ville.mirabel.qc.ca, sous ***Services › Services en ligne › Postuler en ligne.***

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.

SAVIEZ-VOUS QUE...

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL

La liste des documents

kaléidoscope
Livres jeunesse pour un monde égalitaire
www.kaleidoscope.quebec

est disponible sur le portail de la bibliothèque

www.ville.mirabel.qc.ca/biblio

Une pastille est aussi collée sur les documents

APPEL D'OFFRES - 4 septembre 2019

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Déneigement et/ou entretien d'une ou plusieurs patinoires extérieures
Appel d'offres nº 2019-064, 2019-065 et 2019-066

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour des travaux de déneigement et d'entretien (arrosage) de ses patinoires extérieures pour la saison 2019-2020.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 27 septembre 2019, à 11 heures**, heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel, au 14111, rue Saint Jean, Mirabel.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires peuvent offrir leurs services seulement pour l'entretien ou seulement pour le déneigement, mais idéalement pour des services combinés. Les offres peuvent aussi être faites pour un seul parc ou plusieurs parcs.

La Ville octroiera les mandats aux meilleures offres par parc ou par secteur, en favorisant les offres de services combinés.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Cynthia Guillemette, coordonnatrice aux plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, par courriel à c.guillemette@ville.mirabel.qc.ca.

La directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire,

Carolyne Lapierre

AVIS PUBLICS - 4 septembre 2019

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 23 septembre à 19 h 30, au centre culturel, 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

LOT 4 148 238 (15770, PLACE DU TORRENT) SECTEUR DE SAINT-ANTOINE, (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 104-08-2019)

Demande numéro 2019-065, formulée le 10 juillet 2019, par « Fanny Radermaker et Michael Therrien », ayant pour effet de permettre :

- l'aménagement d'un logement supplémentaire ayant un accès privé situé dans la première moitié de la profondeur du bâtiment, alors que le règlement de zonage U-2300 exige que l'accès privé d'un logement supplémentaire soit aménagé en façade, mais dans la deuxième moitié arrière de la profondeur du bâtiment;
- l'aménagement d'un logement supplémentaire ayant un accès privé situé en façade sans être dissimulé par une clôture ou un écran d'intimité opaque, alors que le règlement de zonage U-2300 exige que l'accès privé d'un logement supplémentaire, situé en façade, soit dissimulé par une clôture ou un écran d'intimité opaque, d'une hauteur minimale de 2 mètres et conforme à l'article 6.5.3. du même règlement.

LOT 3 492 027 (7936, RUE FILION) SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN, (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 105-08-2019)

Demande numéro 2019-066, formulée le 11 juillet, par « Marie-Pier Legault et Monsieur Ian Lapierre King », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un bâtiment principal ayant une marge arrière de 4,85 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 permet une marge arrière minimale de 9 mètres ;
- l'implantation d'un escalier ayant une marge arrière de 4,32 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 permet une marge arrière minimale de 7 mètres ;
- l'implantation d'un garage isolé ayant une marge latérale de 0,91 mètre, alors que le règlement de zonage U-2300 permet une marge latérale minimale de 1 mètre ;
- l'implantation d'un bâtiment principal et d'un garage isolé ayant une distance de 1,14 mètre entre les deux, alors que le règlement de zonage U-2300 permet une distance minimale de 2 mètres,

le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, préparé par Danny Houle, arpenteur-géomètre, daté du 7 décembre 2010.

LOT 1 848 843 (LOT PROJETÉ 6 325 939) (9907. BOUL. SAINT-CANUT) SECTEUR DE SAINT-CANUT (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 106-08-2019)

Demande numéro 2019-067, formulée le 26 juillet 2019, par « Nathalie Roy et Monsieur Joël Rossignol », ayant pour effet de régulariser :

- un bâtiment principal résidentiel ayant une marge avant de 2,23 mètres, le tout tel qu'il appert au plan de localisation, effectué par Nathalie Levert, arpenteur-géomètre, daté du 3 juillet 2019, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une marge avant minimale de 7,5 mètres pour un bâtiment principal.

LOT 2 654 389 (13783 – 13785, RUE JASMIN), SECTEUR DE SAINT-JANVIER (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 107-08-2019)

Demande numéro 2019-068, formulée le 15 juillet 2019, par « Kevin Blackburn », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un bâtiment résidentiel ayant une marge avant de 5,58 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 autorise une marge avant minimale de 6 mètres;
- l'implantation d'un garage isolé ayant une marge arrière de 0,48 mètre, alors que le règlement de zonage U-2300 autorise une marge arrière minimale de 1 mètre,

le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, effectué par Monsieur François Legault, arpenteur-géomètre, daté du 27 mars 2019.

LOT 6 256 295 (9050, MONTÉE DOBIE), SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 108-08-2019)

Demande numéro 2019-069, formulée le 24 juillet 2019, par « 9224-4458 Québec Inc. (Habitation Innovatel) », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'une habitation résidentielle, de type contiguë, avec garage, ayant une marge avant de 6,64 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une marge avant minimale de 8 mètres;
- l'implantation d'habitations résidentielles, de type contiguë, avec garage, ayant une largeur de 6,10 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une largeur minimale de 7,5 mètres;
- l'implantation d'habitations résidentielles, de type contiguë, avec garage, ayant une marge arrière de 2,5 mètres, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une marge arrière minimale de 5 mètres;
- l'implantation d'habitations résidentielles, de type contiguë, avec garage, ayant une marge de 2,5 mètres avec l'allée de circulation, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une marge minimale de 3 mètres,

le tout tel qu'il appert au plan d'implantation, effectué par Monsieur Daniel Morin, arpenteur-géomètre, daté du 15 juillet 2019.

LOT 4 965 568 (9005, RUE ST-JACQUES), SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 109-08-2019)

Demande numéro 2019-070, formulée le 29 juillet 2019, par « Ville de Mirabel », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un troisième bâtiment d'entreposage isolé, alors que le règlement de zonage U-2300 autorise un maximum de deux bâtiments d'entreposage;
- l'implantation d'un bâtiment d'entreposage isolé ayant un toit plat, alors que le règlement de zonage U-2300 autorise que les toits en pente pour les bâtiments accessoires.

LOT 1 689 832 (11710, RUE DE LA RANDONNÉE), SECTEUR DE MIRABEL-EN-HAUT (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 110-08-2019)

Demande numéro 2019-071, formulée le 29 juillet 2019, par « Janine Pouliot », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un garage isolé ayant une marge latérale de 3 mètres, le tout tel qu'il appert au plan d'implantation, déposé le 23 juillet 2019, alors que le règlement de zonage U-2300 exige une marge latérale minimale de 4,5 mètres pour toute construction accessoire projetée dans la zone H13-2.

LOT 6 174 433 (BOULEVARD SAINT-CANUT), SECTEUR DE SAINT-CANUT (RÉSOLUTION CCU NUMÉRO 111-08-2019)

Demande numéro 2019-072, formulée le 29 juillet 2019, par « Groupe Chevarie Construction Inc. », ayant pour effet de permettre :

- l'implantation d'un bâtiment résidentiel, de type triplex jumelé ayant une terrasse sous le niveau du sol en façade, alors que le règlement de zonage U-2300 exige l'implantation d'une terrasse sous le niveau du sol en cour arrière seulement ;
- l'implantation de quatre remises isolées ayant une largeur de 7,32 mètres et une profondeur de 1,83 mètre, alors que le règlement de zonage U-2300 exige que la dimension de la largeur n'excède pas deux fois la dimension de la profondeur,

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

Donné à Mirabel, ce 29 août 2019

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate

ON LA VIE !

AVIS PUBLICS - 4 septembre 2019

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2338
(secteur de Saint-Benoît)

Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 27 août 2019 a adopté le projet de règlement numéro PU-2338 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- prévoir des normes pour l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole;
- permettre l'utilisation de conteneurs à des fins de culture agricole dans la zone RU 3-8.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2338 est bien décrit dans le titre.

QUE ce projet de règlement concerne la zone RU 3-8 du secteur de Saint-Benoît et est illustré au plan ci-après :

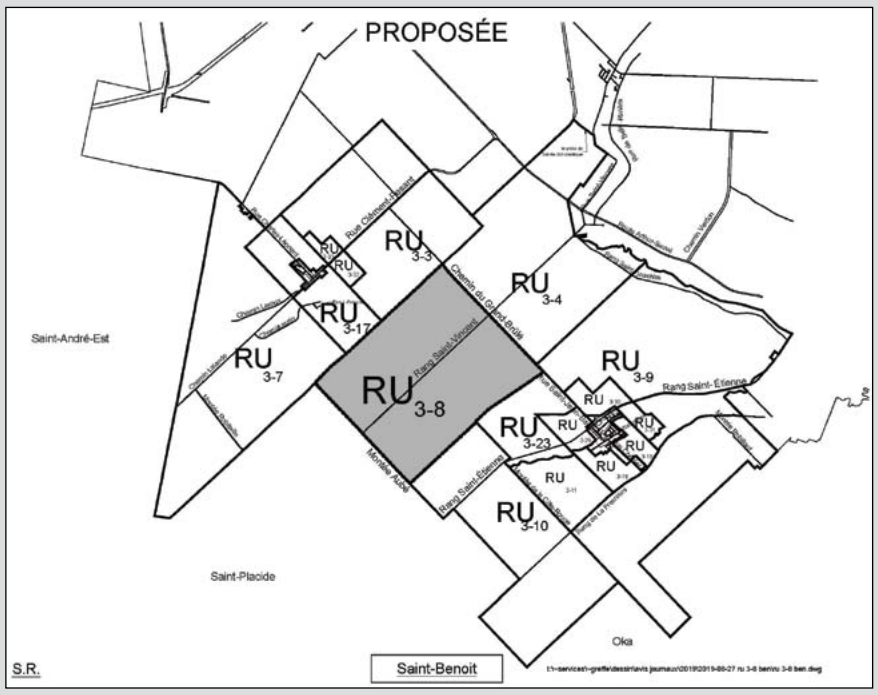

QUE ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 23 septembre 2019, à 19 h 30, au centre culturel Saint-Benoît, au 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît, Mirabel.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, selon l'horaire d'été soit : lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 29 août 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2339
(sur l'ensemble du territoire)

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 27 août 2019 a adopté le projet de règlement numéro PU-2339 modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro U-2304 de façon à ajouter une section afin d'assujettir les complexes de conteneurs à des fins de culture agricole au PIIA.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2339 est bien décrit dans le titre.

QUE ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

QUE ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 23 septembre 2019, à 19 h 30, au centre culturel Saint-Benoît, au 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît, Mirabel.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, selon l'horaire d'été soit : lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 29 août 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2340
(sur l'ensemble du territoire)

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 27 août 2019 a adopté le projet de règlement numéro PU-2340 modifiant le règlement de construction numéro U-2302 de façon à permettre l'installation de complexes de conteneurs à des fins de culture agricole sur des pieux.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2340 est bien décrit dans le titre.

QUE ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

QUE ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 23 septembre 2019, à 19 h 30, au centre culturel Saint-Benoît, au 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît, Mirabel.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, selon l'horaire d'été soit : lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 29 août 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

AVIS PUBLICS - 4 septembre 2019

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO PU-2342
(secteurs de Saint-Augustin et Saint-Antoine)

Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 27 août 2019 a adopté le projet de règlement numéro PU-2342 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- agrandir la zone H 10-73 à même une partie de la zone RU 10-67, dans le secteur de Saint-Augustin;
- autoriser dans la zone H 10-73, les habitations unifamiliales contiguës, dont les bâtiments ont une largeur de façade minimale de 6,0 mètres au lieu de 7,5 mètres dans le secteur de Saint-Augustin;
- permettre dans la zone H 10-73, les allées de circulation situées à 2,5 mètres de tout bâtiment principal au lieu de 3 mètres;
- permettre les usages de la sous-classe P4-04 (télécommunications et services connexes) dans la zone RU 2-16, dans le secteur de Saint-Antoine.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2342 est bien décrit dans le titre.

QUE les zones se situent, dans les secteurs de Saint-Augustin et Saint-Antoine et illustrées aux plans ci-après.

QUE la description et l'illustration de la zone, ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur selon l'horaire d'été, soit, lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

QUE ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal le 23 septembre 2019, à 19 h 30 au centre culturel de Saint-Benoît, 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît, Mirabel.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Mirabel, ce 29 août 2019

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

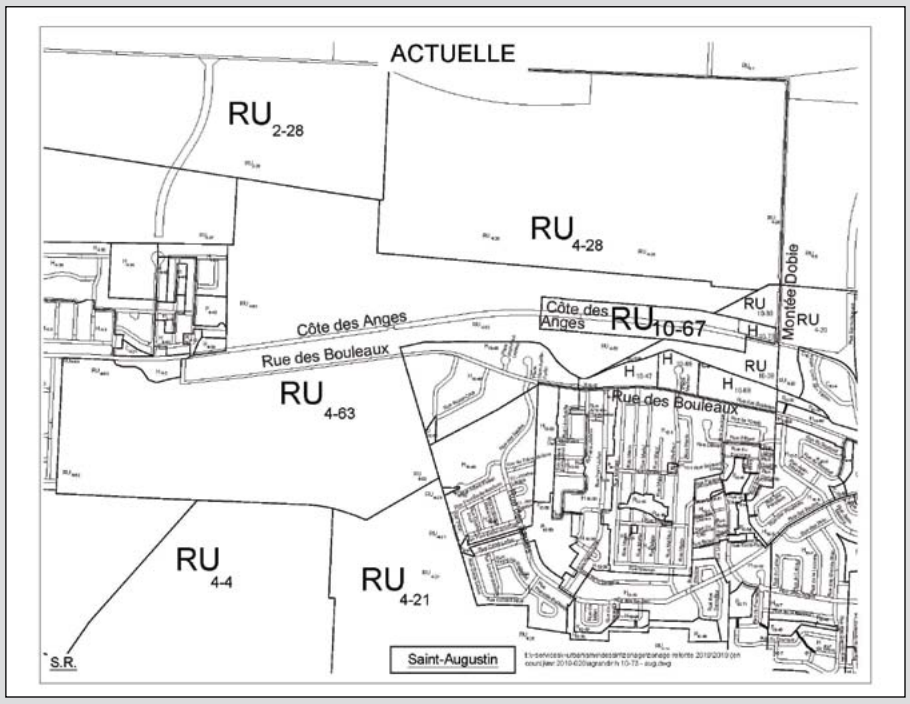

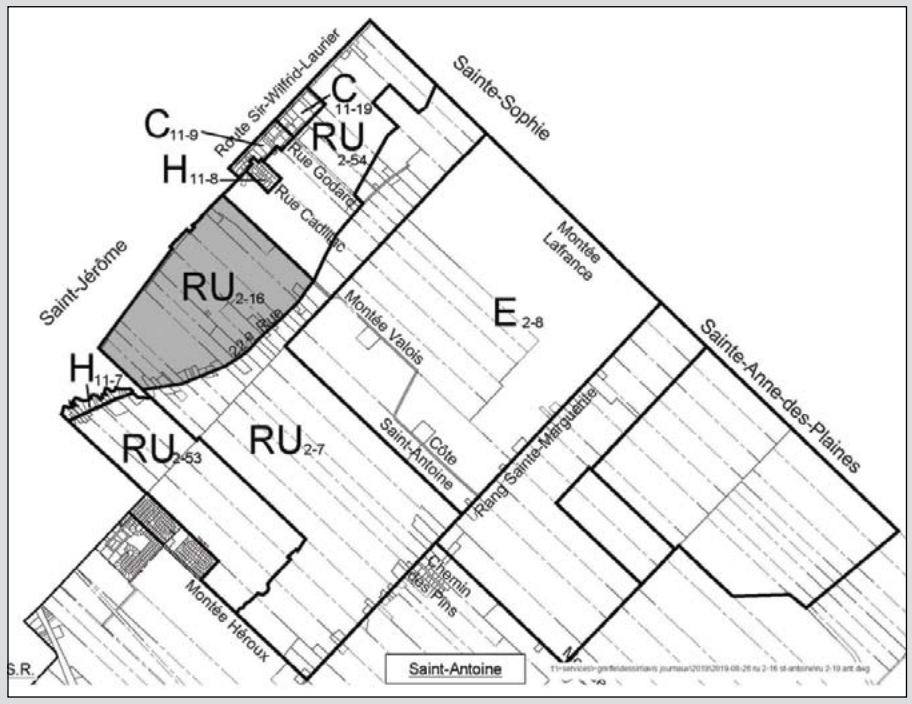

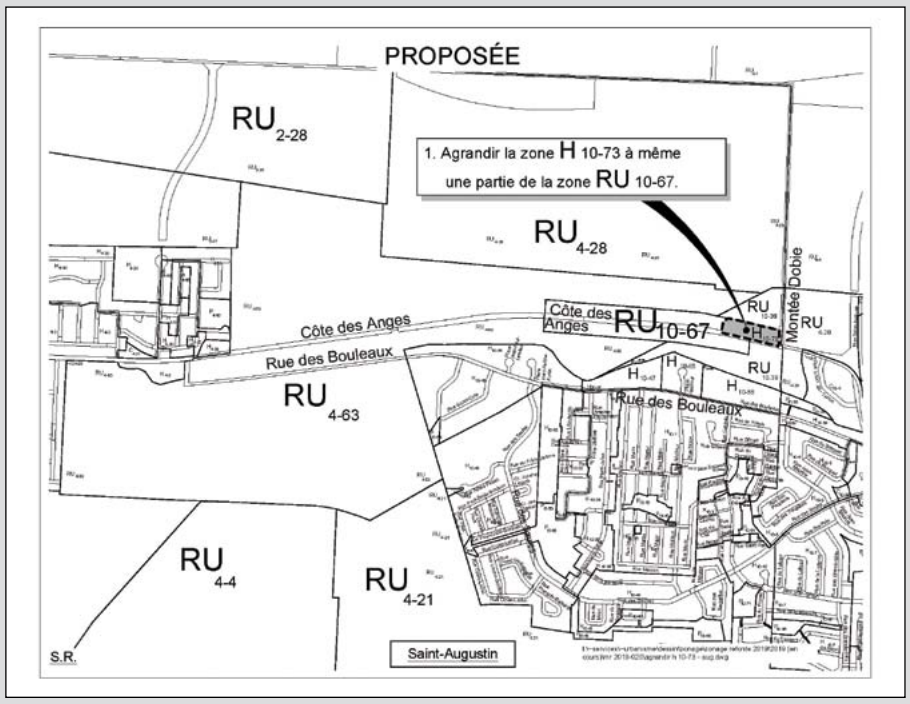

MIRABEL Fête l'érable DU QUÉBEC

Saveurs et gastronomie

CONCOURS

«GAGNEZ UN DES TROIS PANIERS PIQUE-NIQUE * » ET L'ENTRÉE GRATUITE À L'ÉVÉNEMENT

REMPLISSEZ LE COUPON CI-JOINT et déposez-le à l'hôtel de ville, situé au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

Courriel : _____

* Le prix consiste au repas cuisiné par le chef Charles-Antoine Crête ainsi que l'entrée gratuite à l'événement, le tout pour deux personnes. À noter que le panier n'est pas inclus dans le prix.

MIRABEL Fête l'érable DU QUÉBEC

Saveurs et gastronomie

Courez la chance de gagner un panier « pique-nique » **Mirabel fête l'érable du Québec**, cuisiné sur le site même du parc régional du Bois-de-Belle-Rivière par le chef vedette :

CHARLES-ANTOINE CRÊTE

21 ET 22 SEPTEMBRE 2019